

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
Décision concernant la souscription d'un prêt vert d'un montant de 600 000 euros auprès de La Banque Postale au titre des investissements 2025 du budget annexe des énergies renouvelables

N° 27325

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 202-22, L. 202-11, L. 202-2 et L. 202-10
Vu la délibération n° 2 du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative à la délégation d'attributions du conseil communautaire au Président
Vu l'arrêté financier de Limoges Métropole
Vu la proposition soumise en date du 30 octobre 2025

DÉCIDE

Article 1. De contracter un prêt vert auprès de La Banque Postale d'un montant de 600 000 € (six cent mille euros) destiné à financer le programme d'investissement 2025 du budget annexe des énergies renouvelables.

Article 2. Les principales caractéristiques financières du contrat de prêt sont les suivantes :

Montant du prêt	600 000 €
Montant	600 000 €
Classe	20 ans
Commission d'engagement	0,25% du montant emprunté
Mois d'allocation des fonds	Décaissement possible à tout moment en une fois avant le 31 décembre 2025 au plus tard, avec un préavis de 3 jours ouvrés. TAUX DE 3,75%
Index et marge	Taux fixe de 3,75%
État de capital	30/30
Prévisions	immédiates
Modes d'amortissement	annuels
Remboursement anticipé	possible à une date d'échéance donnée moyennant le paiement d'une indemnité forfaitaire, avec un préavis de 10 jours calendaires

DÉCISION

Décision concernant la souscription d'un prêt vert d'un montant de 600000€ auprès de La Banque Postale au titre des investissements 2025 du budget annexe des énergies renouvelables

1 DOCUMENT - Publié le 22 Octobre 2025

Décision



27325.pdf
(.pdf, 238,3 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

